

**Vingt troisièmes rencontres – échanges au Pré Catelan
le 1^{er} décembre 2005**



Chères adhérentes,
Chers adhérents,

Dans cette période de fêtes de fin d'année, nous sommes particulièrement heureux de venir écouter Patrick Scicard, Président du Directoire de Lenôtre, fournisseur officiel du Père Noël en matière de chocolats et de gourmandises.

Merci, cher Patrick, de nous accueillir dans ce lieu prestigieux qui reçoit régulièrement des personnalités importantes du monde des affaires, du spectacle, de la politique, etc....

C'est à notre tour aujourd'hui plus modestement d'y venir et croyez bien que nous apprécions énormément votre invitation.

Noël est une période importante pour beaucoup d'entre nous, mais encore plus pour vous puisque c'est en cette période que, aussi bien dans le laboratoire de Plaisir que dans les boutiques, vitrine de votre excellence et de votre savoir-faire, vous réalisez une part très importante de votre activité.

Merci encore et très bonne soirée à tous.

*Discours de Louise Huet Tocny
Présidente Fondatrice*



Avec beaucoup d'humour, de dynamisme et parfois d'émotion, Patrick Scicard a retracé son parcours professionnel et en particulier sa collaboration affectueuse et enrichissante avec Gaston Lenôtre.

Il a également souligné les synergies développées entre Lenôtre et l'hôtellerie Accor et salué la confiance qui lui a toujours été manifestée par Accor et ses dirigeants.

Il a profité de cette soirée pour présenter en avant-première l'édition 2005 de la bûche de Noël créée en collaboration avec Lolita Lempicka.





L'Association Trait d'Union Accor remercie Patrick Scicard et Elisabeth Demazel, Directrice du Pré Catalan, pour l'accueil très sympathique et chaleureux que les équipes Lenôtre ont réservé à ses adhérents.



L'Assemblée Générale du 1^{er} décembre a approuvé à l'unanimité le rapport moral présenté par Philippe Liger.

Elle a procédé au renouvellement des membres du second tiers du Conseil d'Administration qui arrivaient à échéance : Michel Fernet, Christophe Guillemot, Louisette Huet Tocny, Joseph Lepoutre, Philippe Liger, Pascal Mélique, Philippe de Montenay, Didier Robard et Claudette Spaczynski.

Les membres sortants, Xavier Droin, Christophe Jeannest et Franck Dewigne, ont été remplacés par Louis Deretz, Michel Laffont et Pierre Viandaz. Un grand merci à tous pour leur implication dans l'Association.

L'Assemblée Générale a également décidé de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 20 euros et a introduit le principe d'une cotisation à 30 euros pour les couples.

Lors de cette soirée, le Bureau de l'Association a voulu témoigner à Louisette Huet Tocny, à l'occasion de son départ à la retraite, son amitié et sa reconnaissance en lui remettant différents cadeaux des dirigeants et des marques du Groupe.



Conception et réalisation : Association Trait d'Union Accor

Comité de rédaction : Louis Deretz, Olivier Devys, Louisette Huet-Tocny, Philippe Liger, Magali Soave, Sophie de la Roche, Marc Tachon.

Association Loi 1901
2, rue de la Mare Neuve 91021 EVRY Cedex